Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Sciences économiques et sociales

Session 2021 • Polynésie • Jour 1

Code sujet **21-SESJ1PO1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Les inégalités de réussite scolaire
1 réponses • sujet p. 2–6

Épreuve composée – sujet A — Mobilité sociale, engagement politique et échanges internationaux
4 réponses • sujet p. 7–11

Épreuve composée – sujet B — Progrès technique, chômage conjoncturel et engagement politique
4 réponses • sujet p. 12–15

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Dissertation

None points

Les inégalités de réussite scolaire

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5, 6

> Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire ?

Démarche. La réussite scolaire renvoie aux résultats obtenus et aux parcours suivis dans le système éducatif ; le diplôme en constitue un indicateur, sans résumer à lui seul toute la réussite. Pour expliquer ses inégalités, on met en relation les écarts observés selon le milieu social avec des mécanismes possibles : ressources familiales, socialisation et familiarité avec la culture scolaire, aspirations et choix d'orientation. Les documents établissent des différences et des associations ; ils ne suffisent pas, à eux seuls, à prouver qu'un facteur isolé cause ces écarts.

Plan possible : 1. Des ressources et une socialisation inégalement favorables aux apprentissages ; 2. Des attentes et des orientations socialement différenciées qui contribuent à prolonger les écarts.

RÉPONSE À RETENIR

Introduction. La réussite scolaire désigne les résultats et les parcours accomplis dans le système éducatif. On peut notamment l'observer à travers les diplômes obtenus, même si le diplôme ne résume pas à lui seul toutes les dimensions de la réussite. Or les parcours scolaires sont liés au milieu social d'origine. En 2018, en France, 65 % des 25-34 ans dont le père ou, à défaut, la mère est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure ont un diplôme du supérieur long, contre 16 % des enfants d'ouvriers (document 1). Comment expliquer de tels écarts sans considérer que l'origine sociale détermine mécaniquement le destin scolaire de chacun ? Les ressources familiales, les pratiques de socialisation, les attentes vis-à-vis des études et les choix d'orientation sont autant de mécanismes susceptibles de contribuer à ces inégalités. On montrera d'abord que les familles disposent de ressources et transmettent des dispositions inégalement favorables aux apprentissages scolaires, puis que les aspirations et les orientations peuvent prolonger les écarts.

1. Des ressources et une socialisation familiales inégalement favorables aux apprentissages. Les familles ne disposent pas toutes des mêmes ressources économiques, culturelles et sociales. Les ressources économiques peuvent faciliter l'accès à un espace propice au travail, à des livres, à des activités culturelles ou à du soutien scolaire. À l'inverse, des contraintes matérielles ou de temps peuvent rendre le travail scolaire plus difficile. Ces conditions ne déterminent pas les résultats d'un élève, mais peuvent différencier ses conditions d'apprentissage.

La famille transmet également un capital culturel : des connaissances, des pratiques, un rapport au langage et des habitudes qui peuvent être plus ou moins proches de ceux valorisés par l'école. Le document 2 en donne une illustration avec Lucie, fille d'un écrivain et d'une professeure de philosophie. Dans son foyer, les livres sont nombreux et leur lecture fait partie de la vie quotidienne. Lucie peut observer l'usage des livres par les adultes, se familiariser avec eux et chercher à déchiffrer des mots ; elle en éprouve de la fierté. Cette socialisation peut favoriser l'acquisition précoce de compétences et d'un rapport positif à la lecture, pratique centrale dans les apprentissages scolaires. Il s'agit d'un exemple qui illustre un mécanisme possible, et non d'une preuve que toutes les familles d'un même milieu transmettent exactement les mêmes pratiques.

Les données du document 1 montrent des écarts importants de niveau de diplôme selon le milieu social. En 2018, 18 % des enfants d'ouvriers âgés de 25 à 34 ans n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet, contre 4 % des enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures : l'écart est de 14 points de pourcentage. À l'autre extrémité, 65 % des enfants de cadres ont un diplôme du supérieur long, contre 16 % des enfants d'ouvriers, soit un écart de 49 points. Les enfants de professions intermédiaires occupent une position intermédiaire : 44 % ont un diplôme du supérieur long. Ces chiffres décrivent une association entre milieu social et diplôme ; ils ne mesurent pas l'effet propre des ressources ou des pratiques familiales.

2. Des attentes et des orientations socialement différenciées peuvent prolonger les écarts. Les familles transmettent aussi des attentes et des représentations différentes concernant les études et les diplômes. Selon le document 3, 57,0 % des parents dont au moins un membre est bachelier considèrent un diplôme de l'enseignement supérieur comme le plus utile pour trouver un emploi, contre 19,1 % des parents dont aucun n'a le baccalauréat. À l'inverse, 14,1 % de ces derniers citent le CAP ou le BEP, contre 1,7 % des parents bacheliers. La connaissance des filières et des débouchés, ainsi que la familiarité avec les études longues, peuvent contribuer à ces différences d'attentes. Des anticipations de coût, de difficulté ou d'incertitude peuvent aussi conduire certaines familles à privilégier des études plus courtes ou plus directement professionnalisantes.

Les résultats scolaires ne suffisent pas à expliquer les vœux d'orientation. Dans le document 3, la part des élèves ayant un vœu pour une seconde générale et technologique augmente avec la note au contrôle continu du brevet dans les deux groupes sociaux. Mais des différences subsistent à notes comparables. Parmi les élèves ayant entre 10/20 et moins de 12/20, cette part atteint 70,0 % lorsque aucun parent n'est bachelier et 90,3 % lorsqu'au moins un parent l'est, soit 20,3 points d'écart. Parmi les élèves ayant obtenu au moins 10/20, 17,4 % choisissent la voie professionnelle lorsque aucun parent n'est bachelier, contre 3,3 % lorsque au moins un parent l'est. Ces données suggèrent que les ambitions et les stratégies d'orientation varient selon l'origine sociale, y compris à niveau scolaire comparable. Elles ne permettent toutefois pas d'isoler une cause unique : les résultats, les préférences, les conseils reçus et les anticipations des familles peuvent se combiner.

Les parcours sont aussi différenciés au sein de l'enseignement supérieur. En 2018-2019, parmi les élèves des CPGE et prépas intégrées dont l'origine sociale est renseignée, 52,6 % ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, tandis que 10,3 % ont des parents ouvriers ou inactifs. En STS et formations assimilées, les proportions sont respectivement de 15,6 % et 34,3 % (document 4). Il s'agit de la composition sociale de ces formations, et non de la probabilité individuelle pour un jeune de chaque milieu d'y accéder. Les données montrent néanmoins que les publics des différentes filières sont socialement différents. Les résultats antérieurs, les choix d'orientation et les modalités d'accès aux formations peuvent ainsi contribuer à différencier les parcours et les possibilités de poursuite d'études.

Enfin, les attentes de l'institution scolaire et celles des familles ne se rencontrent pas toujours de la même façon. Lorsque les pratiques langagières, les références culturelles ou les habitudes de travail valorisées à l'école sont plus familières à certains élèves, ceux-ci peuvent plus facilement comprendre les attentes et mobiliser les codes scolaires. Les difficultés rencontrées par d'autres élèves ne traduisent donc pas nécessairement un manque de capacités : elles peuvent aussi tenir à une moindre familiarité avec ces attentes et à des conditions d'apprentissage moins favorables. Les parcours individuels restent cependant diversifiés et les mécanismes évoqués ne rendent pas la réussite prédéterminée.

Conclusion. Les inégalités de réussite scolaire s'expliquent par l'interaction de plusieurs mécanismes : des conditions matérielles inégales, une transmission différenciée du capital culturel et des habitudes de travail, des attentes distinctes vis-à-vis des études et des choix d'orientation socialement différenciés. Les documents mettent en évidence des écarts de diplômes selon le milieu social, des différences d'attentes parentales et des compositions sociales contrastées entre formations. Ils ne démontrent pas que l'origine sociale détermine la réussite de chaque individu ni ne permettent d'attribuer les écarts à une cause unique ; ils éclairent toutefois comment des inégalités initiales peuvent se cumuler et contribuer à la reproduction des inégalités sociales.

Épreuve composée – sujet A

20 points

Mobilité sociale, engagement politique et échanges internationaux

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Première partie

Sujet p. 7

> Distinguez la mobilité sociale intergénérationnelle de la mobilité sociale professionnelle.

Pour distinguer ces deux formes de mobilité, il faut comparer des positions sociales et préciser si la comparaison porte sur deux générations ou sur le parcours d'une même personne.

- **La mobilité sociale intergénérationnelle** désigne le changement de position sociale entre générations. On compare généralement la position sociale d'un individu adulte à celle de ses parents. Par exemple, un enfant d'ouvrier devenu cadre connaît une mobilité intergénérationnelle ascendante.
- **La mobilité sociale professionnelle** désigne les changements de profession ou de position professionnelle au cours de la vie active d'un individu. Par exemple, une personne qui passe d'un emploi d'employé à un emploi de cadre connaît une mobilité professionnelle.

La première comparaison s'effectue donc entre générations ; la seconde porte sur les étapes du parcours professionnel d'une même personne.

RÉPONSE À RETENIR

La mobilité intergénérationnelle compare la position sociale d'un individu à celle de ses parents ; la mobilité professionnelle désigne les changements de profession ou de position professionnelle d'un individu au cours de sa carrière.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 8

> Comparez les évolutions concernant « voter aux élections » et « manifester dans la rue » mises en évidence dans le document.

Les pourcentages du document correspondent aux moyens d'expression cités en premier ou en second choix par les personnes interrogées. Pour comparer les évolutions, on relève les valeurs aux différentes dates et on calcule les écarts en points de pourcentage.

- **Voter aux élections** est le moyen le plus cité à chacune des dates. La proportion passe de 61 % en décembre 2009 à 65 % en décembre 2012, puis baisse jusqu'à 54 % en février 2020, malgré une remontée à 61 % en 2014. Entre 2009 et 2020, le recul est de 7 points de pourcentage.
- **Manifester dans la rue** suit une évolution plus irrégulière : 30 % en 2009, 32 % en 2012, 30 % en 2014, puis 26 % en 2016. La part monte ensuite à 42 % en décembre 2018, soit 16 points de plus qu'en 2016, avant de retomber à 23 % en février 2020, soit une baisse de 19 points depuis 2018.

Le vote recule globalement de façon plus progressive, tandis que la manifestation connaît une forte hausse ponctuelle en 2018 puis une baisse marquée. En 2020, les deux moyens sont moins cités qu'en 2009, mais le vote reste nettement plus souvent cité que la manifestation.

RÉPONSE À RETENIR

Entre décembre 2009 et février 2020, la part citant le vote passe de 61 % à 54 % (−7 points), avec un maximum de 65 % en 2012. La manifestation fluctue davantage : elle passe de 30 % en 2009 à 42 % en 2018, puis à 23 % en 2020. Le vote demeure le moyen le plus cité à toutes les dates observées.

Question 2.

Sujet p. 8

À l'aide du document et de vos connaissances, présentez deux explications des transformations des répertoires de l'engagement politique en France.

Le document renseigne les moyens que les personnes interrogées estiment les plus influents sur les décisions en France, parmi ceux cités en premier ou en second choix ; il ne mesure donc pas directement leurs pratiques effectives. Deux évolutions peuvent éclairer la transformation des répertoires de l'engagement politique, c'est-à-dire l'ensemble des modes d'action auxquels les citoyens peuvent recourir.

Première explication : l'affaiblissement relatif des formes d'engagement partisanes et durables. Le militantisme dans un parti politique est cité par 12 % des répondants en 2009 contre 5 % en 2020. Le vote reste le moyen d'expression le plus cité, mais sa part recule de 61 % à 54 % entre ces deux dates. Ces évolutions sont compatibles avec une moindre fidélité aux organisations politiques traditionnelles ou une défiance envers les représentants et les partis. Elles peuvent inciter certains citoyens à préférer des engagements ponctuels, moins encadrés et centrés sur une cause précise. Le document décrit des opinions sur l'influence des moyens, et ne suffit pas à démontrer à lui seul ces explications.

Deuxième explication : la diversification des modes d'action et leur sensibilité aux occasions de mobilisation. À côté du vote, les citoyens peuvent recourir à la manifestation, à la grève ou au boycott pour défendre une revendication. La manifestation est citée par 26 % des répondants en 2016, 42 % en 2018 et 23 % en 2020 ; ce profil montre une variation importante de l'influence qui lui est attribuée. Cette hausse en 2018 peut être rapprochée du contexte de mobilisations collectives, sans que les seules données du tableau permettent d'établir un lien causal. Les outils numériques facilitent la diffusion d'informations et la coordination d'actions, mais le document ne montre pas une progression de l'expression en ligne : la discussion sur internet, un blog ou un forum est citée par 8 % en 2009 et 4 % en 2020.

Ainsi, la transformation des répertoires s'explique notamment par le recul relatif de certaines formes partisanes durables et par la coexistence d'actions plus diverses, parfois ponctuelles et liées à des mobilisations particulières. Le tableau met en évidence des évolutions de réponses, sans établir à lui seul leurs causes.

RÉPONSE À RETENIR

Deux explications peuvent être avancées : le recul relatif des formes partisanes et durables d'engagement, illustré par le passage de 12 % à 5 % pour le militantisme dans un parti entre 2009 et 2020, et la diversification des actions protestataires, dont la manifestation connaît une forte variation, de 26 % en 2016 à 42 % en 2018 puis 23 % en 2020. Ces données portent sur les moyens jugés influents, non directement sur les pratiques, et ne prouvent pas à elles seules les causes de ces évolutions.

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 9, 10, 11

> Vous montrerez que les dotations factorielles et technologiques peuvent expliquer les échanges internationaux.

Introduction. Les échanges internationaux sont les échanges de biens et de services entre pays. Leur composition peut s’expliquer en partie par des différences de dotations factorielles et technologiques. Les dotations factorielles désignent les quantités relatives de facteurs de production disponibles dans un pays, notamment le travail, le capital et le travail qualifié. Les dotations technologiques renvoient aux techniques de production, aux savoir-faire et aux niveaux de productivité. Selon la logique des avantages comparatifs, un pays a intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquelles son coût d’opportunité relatif est le plus faible. Comment les différences de facteurs et de technologie contribuent-elles ainsi aux spécialisations et aux échanges internationaux ?

Les dotations factorielles peuvent orienter les spécialisations. Selon la théorie des avantages comparatifs fondée sur les dotations factorielles, un pays tend à exporter les biens qui utilisent intensivement les facteurs dont il est relativement abondamment doté et à importer les biens qui mobilisent davantage les facteurs relativement rares chez lui. Le document 1 présente le cas du Bangladesh : sa productivité est faible dans tous les secteurs, mais « relativement moins faible » dans la confection. Il possède donc un avantage comparatif dans cette activité sans nécessairement avoir un avantage absolu de productivité. La disponibilité d’une main-d’œuvre peu qualifiée et son coût relatif peuvent favoriser cette production intensive en travail, puis les exportations de vêtements. Le document indique que le Bangladesh est devenu le deuxième exportateur mondial de textile.

Les dotations et leurs coûts relatifs évoluent dans le temps. Selon le document 1, le boom économique chinois a fait progresser les salaires et les capacités d’investissement. L’accumulation de capital et le développement du travail qualifié renforcent alors les avantages comparatifs chinois dans des secteurs industriels plus intensifs en capital et en travail qualifié que la confection. Les spécialisations peuvent donc se transformer avec l’évolution des facteurs disponibles et de leur coût relatif.

Les différences technologiques peuvent également créer ou renforcer des avantages comparatifs. Une innovation, une meilleure organisation de la production ou un savoir-faire plus avancé peuvent accroître la productivité. À quantité de facteurs donnée, produire davantage ou réduire le coût unitaire améliore la compétitivité d’une production et peut soutenir son exportation. Le document 2 montre que la part de la Chine dans les exportations mondiales de produits manufacturés augmente fortement, passant d’un niveau très faible au début de la série à 18 % en 2016. Cette même année, les parts de l’Allemagne, des États-Unis et du Japon sont respectivement d’environ 11 %, 7 % et 5 %. Le graphique établit la progression de la part chinoise, mais ne permet pas à lui seul de l’attribuer à un progrès technologique : il illustre une évolution des exportations, que les différences de productivité et de capacités productives peuvent contribuer à expliquer.

Les écarts de gamme des produits exportés sont également cohérents avec des dotations et des capacités technologiques différentes. D’après le document 3, en moyenne sur 2016-2018, les produits bas de gamme représentent 61 % des exportations manufacturières du Bangladesh et les produits haut de gamme 12 %. À l’inverse, le haut de gamme constitue 52 % des exportations allemandes et 49 % de celles des États-Unis. Ces différences sont compatibles avec des écarts de qualification, de capital, de savoir-faire et de maîtrise technologique, sans que le tableau établisse à lui seul une causalité. La Chine présente une configuration particulière : 57 % de ses exportations sont bas de gamme, tandis que 50 % de ses importations sont haut de gamme. Les données montrent donc des spécialisations différentes selon les gammes et des échanges complémentaires entre pays.

Conclusion. Les dotations factorielles contribuent à expliquer pourquoi les pays se spécialisent dans les productions mobilisant relativement davantage les facteurs dont ils disposent, comme la confection au Bangladesh ou les activités intensives en capital et en travail qualifié. Les différences de productivité, de techniques et de savoir-faire peuvent, elles aussi, créer ou renforcer des avantages comparatifs. Ces spécialisations se traduisent par des exportations et des importations de productions différentes et contribuent ainsi à expliquer les échanges internationaux, sans en être les seules causes.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les échanges internationaux s'expliquent en partie par les avantages comparatifs associés aux dotations factorielles et technologiques. La productivité relativement moins faible du Bangladesh dans la confection contribue à sa spécialisation textile ; l'évolution des salaires, du capital et du travail qualifié participe à la transformation des spécialisations chinoises. Les écarts de gamme des exportations — notamment 61 % de bas de gamme au Bangladesh contre 52 % de haut de gamme en Allemagne — sont cohérents avec des différences de facteurs, de qualifications et de maîtrise technologique, sans suffire à prouver à eux seuls leurs causes.

Épreuve composée – sujet B

20 points

Progrès technique, chômage conjoncturel et engagement politique

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Première partie

Sujet p. 12

> Présentez un mécanisme par lequel le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

On peut présenter le mécanisme du progrès technique biaisé en faveur des travailleurs qualifiés. Il faut expliquer comment une innovation modifie la demande de travail selon le niveau de qualification, puis comment cette évolution affecte les rémunérations.

RÉPONSE À RETENIR

Le progrès technique peut accroître les inégalités de revenus lorsqu'il favorise davantage les travailleurs qualifiés que les travailleurs peu qualifiés. Par exemple, l'informatisation peut compléter le travail des salariés capables de concevoir, programmer ou utiliser des outils numériques complexes : leur productivité augmente, ce qui peut accroître la demande de travail pour ces salariés et leurs rémunérations. À l'inverse, certaines tâches routinières effectuées par des travailleurs moins qualifiés peuvent être automatisées. La demande de travail pour ces salariés progresse alors moins, voire diminue, ce qui peut freiner leurs salaires ou provoquer du chômage. Si la rémunération des qualifiés augmente tandis que celle des moins qualifiés stagne ou baisse, l'écart de revenus entre ces groupes se creuse : le progrès technique contribue ainsi aux inégalités de revenus.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 13

> Présentez les données de l'année 2009 et de l'année 2017.

Le graphique de l'INSEE présente, pour la France et pour chaque année de 1998 à 2018, le taux de croissance du PIB en volume par rapport à l'année précédente (courbe en pointillés) et le taux de chômage (courbe pleine). Les valeurs se lisent en pourcentage et sont approximatives, car elles sont relevées sur le graphique.

RÉPONSE À RETENIR

En 2009, le PIB en volume diminue d'environ 2,9 % par rapport à 2008 et le taux de chômage est d'environ 9 %. En 2017, le PIB en volume augmente d'environ 2,3 % par rapport à 2016 et le taux de chômage est d'environ 9,4 %.

Question 2.

Sujet p. 13

> À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez que les fluctuations de l'activité économique ont des conséquences sur le chômage conjoncturel.

Le chômage conjoncturel est la part du chômage liée aux variations de l'activité économique à court terme. Pour répondre, on décrit le mécanisme qui relie l'activité des entreprises à leurs besoins de main-d'œuvre, puis on l'illustre avec les évolutions du graphique. La concomitance de deux évolutions ne suffit pas à

prouver une causalité : c'est le mécanisme économique qui permet de l'expliquer.

RÉPONSE À RETENIR

Lorsque l'activité ralentit ou recule, les ménages et les entreprises peuvent réduire leurs dépenses. Les entreprises vendent alors moins, diminuent leur production et ont moins besoin de main-d'œuvre. Elles peuvent réduire les heures travaillées, ne pas remplacer les départs ou licencier. Comme la demande de travail dépend des besoins de production, la baisse de l'activité tend ainsi à augmenter le chômage conjoncturel. À l'inverse, une reprise de la production favorise les embauches et peut réduire ce chômage, parfois avec un décalage.

Le graphique illustre ce mécanisme pendant la crise de 2009 : le PIB en volume baisse d'environ 2,9 % et le taux de chômage passe d'environ 7,4 % en 2008 à environ 9 % en 2009. À l'inverse, après la reprise de la croissance, le taux de chômage diminue sur la fin de la période représentée : il passe d'environ 10 % en 2016 à 9,4 % en 2017, année où la croissance du PIB atteint environ 2,3 %. Ces évolutions sont compatibles avec le mécanisme décrit. Elles ne démontrent pas à elles seules une causalité et le chômage dépend également d'autres facteurs, notamment structurels.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 14, 15

> À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent politiquement.

Il faut définir le paradoxe de l'action collective, puis expliquer pourquoi des individus peuvent néanmoins participer à une mobilisation. Les documents permettent d'examiner les risques et obstacles à l'engagement, les satisfactions qu'il procure et le rôle du cadrage des revendications.

RÉPONSE À RETENIR

Introduction. L'engagement politique désigne la participation à des activités visant à influencer les décisions publiques ou à défendre une cause : adhérer à un syndicat, participer à un mouvement social ou à une action militante en sont des exemples. Pourtant, lorsqu'un groupe cherche à obtenir un avantage collectif, chaque individu peut être tenté de laisser les autres supporter le coût de la mobilisation tout en profitant de son éventuel succès. Ce comportement de « passager clandestin » constitue le paradoxe de l'action collective. Il n'empêche cependant pas les individus de s'engager : les bénéfices personnels et collectifs, les formes d'organisation et la manière de présenter une cause peuvent rendre la participation attractive.

1. Les coûts et les risques de l'engagement peuvent dissuader les individus. Participer à une mobilisation demande du temps et de l'énergie ; cela peut aussi entraîner des tensions avec l'employeur ou compliquer la vie personnelle. Le document 1, qui porte sur les obstacles à l'investissement syndical, rend ces coûts visibles. Parmi les personnes actives interrogées, 35 % citent la peur des représailles de la direction ; cette réponse est donnée par 42 % des personnes syndiquées. Les difficultés à concilier travail et activité syndicale sont mentionnées par 20 % des actifs. Le manque d'information sur les fonctions et l'utilité des représentants est cité par 30 % des actifs. Enfin, 29 % des actifs évoquent l'individualisme ou le désintérêt pour le syndicalisme. Ces résultats montrent que l'engagement peut être perçu comme coûteux et risqué.

Le paradoxe de l'action collective, notamment analysé par Mancur Olson, éclaire ces réticences. Si le résultat recherché — par exemple une amélioration des conditions de travail — bénéficie à tous les salariés, y compris aux non-participants, un individu peut juger préférable de ne pas consacrer de temps à la mobilisation et de laisser les autres agir. Si beaucoup raisonnent ainsi, l'action collective risque de ne pas avoir lieu, alors même que tous pourraient bénéficier de son succès.

2. Les individus s'engagent néanmoins parce que la participation procure des bénéfices et peut être organisée. D'abord, l'engagement apporte des satisfactions relationnelles et personnelles. Dans le document 2, 74 % des bénévoles interrogés citent le contact et les échanges, et 52 % la convivialité. Parmi les satisfactions associées au fait d'« être dans l'action », 61 % mentionnent le fait d'être efficace et utile et 41 % le sentiment de changer les choses. Le bénévolat peut donc créer des liens et donner le sentiment d'agir concrètement, même si la cause n'aboutit pas immédiatement. La possibilité de s'épanouir personnellement est citée par 40 % des bénévoles. Ces satisfactions sociales et symboliques incitent à participer au-delà du seul résultat collectif attendu.

Ensuite, des incitations sélectives peuvent encourager la participation : ce sont des avantages ou des coûts qui concernent les participants plutôt que tous les bénéficiaires potentiels. Par exemple, un syndicat peut apporter à ses adhérents des informations, un accompagnement ou une représentation. Les valeurs, le sentiment de solidarité et l'identification à un groupe peuvent également conduire une personne à participer, même si elle ne peut être certaine d'obtenir un gain matériel individuel.

Enfin, l'organisation et le cadrage d'une cause peuvent faciliter la mobilisation. Le document 3 indique que le mouvement des gilets jaunes s'est d'abord construit autour de la taxe carbone, puis de la pression fiscale. Selon le texte, cet enjeu était bien cadré et la réduction de la pression fiscale constituait une cause populaire, ce qui a facilité le soutien de l'opinion. Le cadrage a ensuite évolué vers des revendications plus larges de réforme du système, voire de démission ou de destitution du président ; l'auteur estime que cette évolution pouvait refroidir une partie de l'opinion. Il souligne aussi la difficulté du mouvement à trouver une institution cible et la focalisation sur le président, dont le rôle et la visibilité sont centraux sous la Ve République. Un cadrage qui rend la revendication compréhensible et rassembleuse peut donc faciliter l'adhésion, tandis qu'un cadrage moins partagé peut réduire les soutiens.

Conclusion. Le paradoxe de l’action collective explique pourquoi certains individus peuvent laisser les autres supporter les coûts d’une mobilisation, d’autant que l’engagement comporte des risques, comme le montre le document sur le syndicalisme. Mais il ne signifie pas que l’action collective soit impossible. Les relations sociales, le sentiment d’utilité, les valeurs, les incitations sélectives et l’organisation autour d’une cause mobilisatrice peuvent donner aux individus des raisons de participer. Ils s’engagent donc malgré le risque de passivité, car l’action collective peut aussi leur procurer des bénéfices personnels et le sentiment de contribuer à un changement commun.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2021/spe-sciences-eco-sociales-2021-polynesie-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.